

Paiement

Le service recette vous enverra une **facture à la mi juin**. Le paiement validera votre inscription.

Attention ! Ne pourront être inscrits que les enfants en règle de tout paiement pour les garderies, cantines, mercredis récréatifs ou stages précédents !

Concernant les frais de garderie, une facture distincte vous sera également envoyée.

Tarif réduit pour les usagers du CPAS

Les usagers du CPAS peuvent obtenir un **tarif réduit de 80%**. Ils doivent pour cela introduire une demande en se présentant à une permanence sociale du CPAS (lundi 14h-16h, mardi 9h-11h30, mercredi 14h-16h, jeudi 9h-11h30). Le tarif réduit ne s'applique pas aux frais de garderie.



Organisation - Contact pour toute information :

Administration communale de Meix-devant-Virton,

l'Echevin de la Petite Enfance, Michaël WEKHUIZEN

- 0478/52 47 41 - michael.wekhuizen@hotmail.com

et la Coordinatrice ATL, Nathalie MORETTE -

0498/16.43.59 - nathalie.morette@hotmail.be

La plaine de Meix-devant-Virton est agréée,
contrôlée et subventionnée par l'



Administration Communale de
Meix-devant-Virton

Les Bout'Choux 2016

Du 11 au 22 juillet 2016



Programme

Et

Inscription

Enfants de 2,5 à 3 ans

Du 11 au 15 juillet

Moi moche et méchant? Non, non les Bout'choux sont tous des Minions !

Cette semaine, les Minions sont dans la Place ! Au menu : franches rigolades, blagues, recettes à la banane et plein d'activités créatives vous attendent !



 Nous irons également, par groupe d'âge, nous évader au Parc Merveilleux de Bettembourg !

Mais aussi d'autres activités récréatives, telles que la piscine, de la cuisine, des bricolages et clôture de la semaine avec un barbecue festif !

Du 18 au 22 juillet

Les Bout'choux au temps des Indiens !



Hug ! Nous, les habitants des grandes Plaines gaumaises, vous invitons à découvrir par différentes activités (bricolages, course d'orientation et grand jeu,...) le monde mystérieux des Indiens ! Hug !

Mais aussi d'autres activités récréatives, telles que la piscine, de la cuisine et barbecue festif !

Nous terminerons la semaine par un spectacle participatif, auquel vos parents seront également conviés, proposé par la troupe « Clé d'Hutte », sur le thème des trappeurs.



Comment ça marche ?

Les horaires

De 7h30 à 8h45 : garderie (0,75 € la demi-heure)
De 8h45 à 9h : accueil
De 9h à 12h : activités
De 12h à 13h : repas (prévoir son pique-nique)
De 13h à 17h : sieste ou activités
De 17h à 18h : garderie (0,75 € la demi-heure)
Une collation est offerte à 10h et à 15h.

Le tarif à la semaine

1ère semaine : 45€ pour le 1er enfant, 35 € pour le 2ème, 25 € pour le 3ème, Gratuit pour le(s) suivant(s) au sein d'une même famille.

2ème semaine : 35€ pour le 1er enfant, 25 € pour le 2ème, 15 € pour le 3ème, Gratuit pour le(s) suivant(s) au sein d'une même famille.

Toutefois, il y a possibilité d'accueillir les enfants uniquement les matins. Le prix indiqué ci-dessus sera alors à diviser par 2.

Inscriptions

Parce qu'on n'arrête pas le progrès, **les inscriptions pourront désormais se faire en ligne**. C'est plus rapide et plus facile. Il vous suffit de vous rendre sur la page d'accueil du site Internet de la Commune (www.meix-devant-virton.be), ou sur le compte Facebook AtI Meixdevantvirton, et de cliquer sur le lien y figurant. **Complétez le formulaire en ligne, puis cliquez sur « Envoyer »**.

Vous n'avez pas Internet ? Il vous sera toujours possible de venir chercher une **fiche d'inscription papier au guichet de l'administration communale**. Celle-ci devra être déposée à la Commune à l'attention de Mme Véronique LAMBINET ou envoyée par mail à l'adresse veronique.lambinet@publilink.be.

Le nombre d'enfants est limité à **15 enfants/semaine**. Début juin, vous recevrez un **courrier avec la fiche santé, le projet d'accueil et la facture**. Vous pourrez trouver le nombre d'enfants inscrits chaque semaine sur le compte facebook: **AtI Meix-devantvirton**.

Priorité est donnée jusqu'au 27 mai aux enfants domiciliés, ou dont un des parents est domicilié sur la commune. **La date limite des inscriptions est fixée au mardi 15 juin 2016.**